
VIOLENCE URBAINE – La guerre silencieuse des Amériques : *Une occasion pour le Canada de jouer un rôle de chef de file*



Rebecca Comley
Justin Ferbey
Marc Fournier
Nicholas Gafuik
Benjamin Perrin

Ce rapport a été préparé dans le cadre du programme de bourses d'Action Canada (www.actioncanada.ca). Action Canada est un partenariat public-privé ayant pour mission de promouvoir l'excellence en matière de leadership dans les secteurs public et privé à l'échelle de tout le Canada. Le rapport a été rédigé par cinq boursiers du programme d'Action Canada et il reflète uniquement leurs points de vue.

Table des matières

Résumé	4
I. L'engagement du Canada aux Amériques	6
II. La violence urbaine aux Amériques	8
III. Recommandations : faire face à la violence urbaine aux Amériques	14
Références bibliographiques	21

Résumé

Récemment, le Canada a annoncé son intention de jouer un rôle plus important aux Amériques. La possibilité pour notre pays de jouer un rôle de chef de file dans la région se trouve à un tournant. Si nous souhaitons réellement jouer un rôle de chef de file aux Amériques, nous devons y relever l'un des défis les plus pressants : la violence urbaine généralisée qui met en péril la démocratie, la prospérité et la sécurité sur notre continent. Cette crise exige une réaction de notre part.

Le Canada représente un important partenaire commercial aux Amériques. À preuve : le fait que l'investissement direct à l'étranger du Canada dans cette partie du monde s'élève maintenant à près de 100 millions \$ et que le gouvernement voit également une occasion pour le Canada de représenter un régime modèle de démocratie pour la région. En ce moment, les priorités du Canada en matière de sécurité aux Amériques se concentrent surtout sur Haïti et la Colombie.

Malgré les nobles ambitions du Canada à l'égard des Amériques, il se livre présentement une guerre dans la région. La violence urbaine généralisée menace la prospérité et la sécurité du continent américain, en plus de gâcher la vie des enfants et des adolescents.

La violence urbaine implique une violence organisée et non organisée avec un niveau de dommages infligés qui rivalise avec certaines zones de guerre. Les mises à mort illégales, les guerres entre gangs, les escarmouches avec la police, les enlèvements, les cambriolages et le narcotrafic coûtent extrêmement cher aux niveaux humain, économique et social. L'Amérique latine, qui ne compte que 14 % de la population mondiale, affiche 42 % des homicides liés aux armes à feu dans le monde. Malheureusement, dans de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes, les policiers et les militaires responsables de la sécurité publique sont incapables d'exercer cette fonction ou ne souhaitent pas le faire.

La violence urbaine touche surtout les enfants et les adolescents. Forcés de vivre dans la peur, ils sont victimes d'homicides et de crimes violents. Les enfants et les adolescents défavorisés constituent des cibles de choix pour les gangs. À titre d'exemple, de 5 000 à 6 000 enfants et adolescents à la solde de trois groupes de trafiquants sont impliqués dans le commerce de drogue à Rio de Janeiro.

Le Canada a tout intérêt à ce que la sécurité et la prospérité règnent sur le continent. La violence urbaine menace à la fois le commerce, les droits de la personne et la vie démocratique dans la région. Mais au-delà de ces importantes préoccupations, il existe un lien direct, insidieux, entre les gangs de trafiquants de drogue en Amérique latine et dans les Caraïbes et le trafic de narcotiques illégaux au Canada.

Le Canada a la possibilité de jouer un rôle de chef de file en abordant le problème de la violence urbaine aux Amériques. Nous recommandons qu'il adopte des mesures concrètes contre la guerre silencieuse que constitue la violence urbaine aux Amériques :

- en augmentant les réactions contre la violence urbaine au niveau local par le biais d'une contribution à la réforme de la police et des autres institutions;
- en mettant fin au cycle de la violence au moyen de programmes communautaires;
- en agissant sur un facteur principal de la violence urbaine, à savoir le commerce des stupéfiants illégaux.

Violence urbaine – La guerre silencieuse des Amériques : une occasion pour le Canada de jouer un rôle de chef de file

Le rôle de chef de file du Canada se trouve à un carrefour. Si le Canada désire vraiment jouer un rôle de chef de file aux Amériques, il se doit d'aborder le problème le plus urgent de la région : la violence urbaine généralisée. La violence urbaine met en péril la démocratie, la prospérité et la sécurité sur notre continent et cette crise exige des mesures de notre part.

Ce rapport a été préparé dans le cadre du programme de bourses d'action Canada (www.actioncanada.ca). Action Canada est un partenariat public-privé ayant pour mission de promouvoir l'excellence en matière de leadership dans les secteurs public et privé à l'échelle de tout le Canada. Chaque année, les boursiers d'Action Canada forment des groupes de travail pour élaborer ensemble un projet de politique publique sur un thème déterminé. Le thème du projet pour l'année 2007-2008 est « le Canada en tant que chef de file mondial » et les boursiers de ce groupe de travail ont choisi de mettre l'accent sur le Canada en tant que chef de file aux Amériques.

Ce rapport proposera une argumentation selon laquelle le problème que constitue la violence urbaine représente un obstacle d'envergure au développement de divers pays des Amériques et selon laquelle le Canada peut jouer, avec ses partenaires de la région, un rôle de chef de file afin de relever ce défi. La première partie du présent rapport présentera une brève mise en contexte de l'engagement du Canada aux Amériques. Nous passerons ensuite en revue les principaux problèmes associés à la violence urbaine et, dans la dernière partie, nous proposerons un ensemble de recommandations pour que le Canada joue un rôle dynamique pour tenter de remédier à cette crise.



© Diego Levy Rio de Janeiro

I. L'engagement du Canada aux Amériques

L'intérêt du Canada pour les Amériques est un phénomène à la fois sporadique et relativement récent. Pendant la période d'après-guerre jusque vers la fin des années 1960, le Canada s'est abstenu d'entretenir des rapports étroits avec les Amériques. Confiant qu'il n'aurait plus à prendre des engagements avec des régimes peu sympathiques dans la région ou qu'il n'aurait pas à s'opposer aux États-Unis à propos de politiques concernant les Amériques, le Canada est finalement devenu un membre en bonne et due forme de l'Organisation des États américains (OEA) en 1990.

Le Canada a adopté d'emblée les thèmes de l'intégration et de la libéralisation du commerce. Lors du sommet de Miami, en 1994, il était parmi les principaux défenseurs de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). L'intérêt pour l'intégration et la libéralisation a décliné, et la plupart des pays de la région ont plutôt mis l'accent sur des accords de commerce régionaux comme le Mercosur, l'accord commercial sud-américain entre le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. Compte tenu de l'enthousiasme avec lequel le Canada avait adopté le programme sur le commerce, il n'est pas étonnant qu'il se soit rapidement désintéressé des Amériques lorsque s'est affaibli l'élan concernant la libéralisation du commerce.

La stratégie du Canada en ce qui a trait aux Amériques se fonde sur trois piliers, à savoir la démocratie, la prospérité et la sécurité.

En 2000, le président péruvien Alberto Fujimori fuyait le pays alors qu'il était impliqué dans un scandale de corruption à grande échelle. Après sa démission, le Pérou a proposé l'adoption d'une Charte démocratique interaméricaine, une initiative reprise par le Canada lors du Sommet des Amériques de 2001 à Québec. Cette intervention représentait l'apogée de l'engagement et du leadership canadiens aux Amériques. Toutefois, l'attention du Canada a été de nouveau détournée par d'autres questions dans la foulée des attaques terroristes du 11 septembre 2001 et du conflit en Afghanistan.

Mais, en 2007, le gouvernement du Canada a fait connaître son intention de s'engager de nouveau aux Amériques. Le premier ministre Stephen Harper a décrit les intentions du Canada concernant la région pendant un voyage en Amérique du Sud en juillet 2007. Alors qu'il se trouvait au Chili, le Premier ministre a déclaré :

« Le Canada s'engage à jouer un rôle accru à long terme aux Amériques. Trois objectifs clés sont à la base de notre engagement en Amérique :

- d'abord, renforcer et promouvoir nos valeurs fondamentales que sont la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit;*
- ensuite, bâtir des économies solides et durables par le renforcement de nos liens économiques et des investissements, ainsi que par l'engagement mutuel à offrir plus de possibilités à tous les citoyens;*
- enfin, relever les nouveaux défis que posent la sécurité, de même que les catastrophes naturelles et les pandémies.¹*

La stratégie du Canada en ce qui a trait aux Amériques se fonde sur trois piliers, à savoir la démocratie, la prospérité et la sécurité. Afin de contribuer au ré-engagement du Canada dans les affaires de la région, un

1 Communiqué de presse du Gouvernement du Canada intitulé « Le Premier ministre Stephen Harper signale l'engagement renouvelé du Canada aux Amériques (17 juillet 2007). Extrait en ligne le 17 mars 2008 à l'adresse <<http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=1759>> [Harper, S. (17 juillet 2007)].

poste de « Secrétariat à la stratégie pour les Amériques » a été créé au sein du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Pendant la conférence « Le Canada et les Amériques », le gouvernement a clairement déclaré qu'il n'avait pas l'intention de produire un document public sur la stratégie concernant les Amériques, mais qu'il souhaitait plutôt être jugé sur ses actes.

Il reste à savoir si un changement important est en cours dans le cadre de la politique étrangère canadienne sur le continent. Lors d'une récente entrevue, John Graham, président de la Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL), faisait remarquer qu'il s'agissait de la troisième fois en moins de deux décennies que le Canada rendait publique une importante initiative stratégique concernant les Amériques : la mesure actuelle fait suite à l'adhésion à l'OEA en 1990 et au Sommet des Amériques de Québec en 2001. Dans les deux cas, affirme Graham : « l'attention du gouvernement était détournée par d'autres priorités et l'occasion a été manquée ». Mais il a souligné que : « jusqu'ici, il semble que la politique ait des fondements solides ».² Effectivement, le gouvernement a déjà adopté des mesures correspondant aux piliers de la sécurité, de la prospérité et de la démocratie qui sont au centre de sa stratégie concernant les Amériques.

Dans son allocution de juillet 2007, le premier ministre Harper soulignait que : « Les investissements étrangers directs du Canada aux Amériques représentent aujourd'hui près de cent milliards de dollars – soit plus du double des investissements canadiens en Asie. Et ils sont en pleine croissance, faisant du Canada le troisième plus gros investisseur en Amérique latine et dans les Caraïbes ».³

Le Canada a déjà signé des accords de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique (l'ALENA), le Chili ainsi que le Costa Rica, et il vient de conclure un accord de libre-échange avec le Pérou. Le gouvernement œuvre également pour que soient signés des accords de libre-échange avec le Marché commun des Caraïbes (Caricom), la République dominicaine et la Colombie.

Le gouvernement voit également une occasion pour le Canada de servir de modèle démocratique de la région. Dans le Discours du Trône de 2007, il faisait remarquer que : « Le modèle canadien, caractérisé par la démocratie constitutionnelle et l'ouverture économique, alliées aux filets de sécurité sociale, à la création équitable de la richesse et au partage interrégional, a beaucoup à offrir aux pays qui s'efforcent de bâtir un avenir meilleur ».⁴

Entre temps, les priorités du Canada en matière de sécurité se concentrent principalement sur Haïti et la Colombie. Le Canada s'est engagé à verser 555 millions \$ sur cinq ans afin de répondre aux besoins immédiats d'Haïti à ce chapitre. De plus, le ministre des Affaires étrangères, Maxime Bernier, annonçait récemment un projet de construction de route de 75 millions \$ et le versement de 19 millions \$ pour aider à la réforme des services policiers et à la gestion de la frontière en Haïti.⁵ Depuis 2005, le Canada a également fourni plus de 3,6 millions \$ par l'entremise du Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction (GTSR) pour la consolidation de la paix en Colombie.⁶

2 Jeff Davis, « Canada's Latin American Policy Vague: Envoys. Embassy », *Embassy Canada's Foreign Policy Newsweekly*, le 14 novembre 2007. En ligne à l'adresse <http://www.embassymag.ca>.

3 Harper, S. (17 juillet 2007), *supra*, note 1.

4 Parlement, « Discours du Trône ». Extrait en ligne le 17 mars 2008 à l'adresse <<http://www.sft-ddt.gc.ca/fra/media.asp?id=1368>>.

5 L'Honorable Maxime Bernier, ministre des Affaires étrangères, « Notes pour une allocution du Ministres des Affaires étrangères, l'Honorable Maxime Bernier, à la conférence ayant pour thème « Le Canada et les Amériques : définir le ré-engagement des Amériques » organisée par le Centre de droit et de politique commerciale et la Fondation canadienne pour les Amériques, le 13 mars 2008. Extrait en ligne le 17 mars 2008 à l'adresse http://w01.international.gc.ca/minpub/Publication.aspx?isRedirect=True&publication_id=385948&language=F&documber=2008/5.

6 « Supporting Colombia's Search for Peace ». Extrait en ligne le 17 mars 2008 à l'adresse <<http://geo.international.gc.ca/cip-pic/library/supportingpeaceincolombia-en.aspx>>.

II. La violence urbaine aux Amériques

Malgré les ambitions louables du Canada en ce qui a trait aux Amériques, une guerre sévit actuellement dans la région. La violence urbaine généralisée met en péril la prospérité et la sécurité du continent de même qu'elle détruit la vie d'enfants et d'adolescents.

Face à cette énorme affront à la démocratie, à la prospérité et à la sécurité dans la région, le Canada a agi comme un voisin à la fois distant et réservé au Nord. Si le Canada souhaite réellement jouer un rôle de chef de file aux Amériques, alors il n'aura d'autre choix que de contribuer à relever les défis que pose la violence aux Amériques.

L'ampleur de la violence urbaine

La violence urbaine met en cause une violence organisée ou non, avec des dommages d'une ampleur comparable à ceux dans certaines zones de guerre. Les mises à mort illégales, les guerres de gangs, les escarmouches avec la police, les enlèvements, les vols à main armée et le narcotrafic engendrent des coûts humains, économiques et sociaux extrêmement élevés.



© Diego Levy Mexico

L'Amérique latine, qui ne compte que 14 % de la population mondiale, est responsable de 42 % des homicides liés à des armes à feu dans le monde.⁷ Le Brésil détient le triste record du plus grand nombre de décès liés aux armes à feu dans le monde, dépassant même l'Irak par habitant en 2006.⁸ Au Guatemala, moins de 2 % des homicides donnent lieu à des accusations criminelles même s'ils comptent environ 20 000 meurtres liés à des gangs au cours des cinq dernières années.⁹

Comme le démontre la figure 1, les taux d'homicides dans les grandes villes d'Amérique latine dépassent de loin ceux d'une grande ville canadienne comme Toronto.

Les causes de la violence urbaine

Les causes de la violence urbaine sont complexes et liées entre elles. On s'entend généralement sur le fait qu'il existe plusieurs facteurs importants associés à la structure, au développement et à la société qui suscitent un environnement favorisant la violence urbaine.

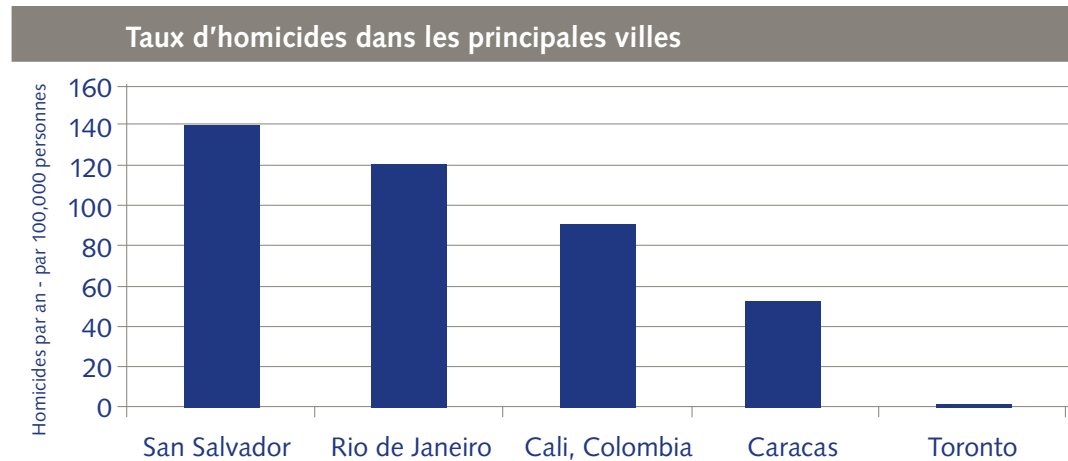
7 Rebeca Pérez, « Citizen security, urban violence and youth: the Brazil case », *En la mira – The Latin American Small Arms Watch*, en ligne à l'adresse <http://www.comunidadessegura.org/?q=en/node/37989>.

8 Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Fast Talk Report: Endemic Urban Violence*, janvier 2008, p. 5 et 7.

9 A. Grace et E. Moore, « Endemic Urban Violence ». Article présenté à la 2^e conférence « Human Security and Cities », Vancouver, Colombie-Britannique, les 3 et 4 mars 2008, p. 1 et 2.

Le nombre croissant de gangs (appelés *pandillas*, *maras*) en Amérique latine et dans les Caraïbes est directement relié aux taux croissants de violence.¹⁰ Dans certains cas, les gangs ont consolidé leur pouvoir sur un territoire urbain donné et imposé leur volonté aux résidents tandis que la police fermait les yeux. Ainsi, à Sao Paolo, on s'inquiète du fait que le taux d'homicides en baisse ne soit pas tant attribuable à de meilleures tactiques policières qu'au contrôle brutal qu'exercent des gangs comme les Primeiro Comando de Capital (PCC).¹¹

Figure 1



Source: Roberto Briceño-León; Urban violence and public health in Latin America: a sociological explanatory

Malheureusement, dans nombre de pays d'Amérique latine et des Caraïbes, les policiers et les militaires à qui il incombe d'assurer la sécurité publique ne peuvent pas ou ne veulent pas exercer cette fonction.

The Canadian Consortium on Human Security a fait remarquer que ces acteurs étatiques pourraient contribuer de façon négative à la situation à cause « d'une corruption endémique, de tactiques répressives (p. ex. exécutions extrajudiciaires, nettoyage social, etc.) ainsi que de capacités organisationnelles et politiques inappropriées (p. ex. le fait d'utiliser des armes lourdes lors de batailles contre des gangs dans des quartiers pauvres à forte densité) ». ¹² Les collectivités se méfient des policiers parce que ceux-ci pourraient être politisés, parce qu'ils ne réagissent pas ou parce qu'ils ont déjà été impliqués dans de graves infractions aux droits de la personne. ¹³

En 2006, le Brésil affichait un taux plus élevé de décès par armes à feu per capita que l'Irak

Les institutions policières aux Amériques sont confrontées à de nombreux problèmes qui compromettent leur efficacité lorsqu'il s'agit de promouvoir la sécurité publique. La hiérarchie policière est encore structurée selon

10 Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Fast Talk Report*, supra, note 8, p. 7.
 11 G. Willis, « Security but not Safety: The Primeiro Comando de Capital and Security in São Paulo », Article présenté à la 2^e conférence « Human Security and Cities », Vancouver, Colombie-Britannique, les 3 et 4 mars 2008.
 12 Canadian Consortium on Human Security, « Human Security: Cities », documents de la 2^e conférence « Human Security and Cities », Vancouver, Colombie-Britannique, les 3 et 4 mars 2008. p.t 3; Mercedes Hinton, « A distant reality: democratic policing in Argentina and Brazil », 5(1) *Criminal Justice*, p. 75, 2005.
 13 Elizabeth Leeds, « Serving States and Serving Citizens: Halting Steps toward Police Reform in Brazil and Implications for Donor Intervention », 17(1) *Policing and Society*, p. 21, mars 2008.

« Au El Salvador, une loi de 2003 permet la détention de toute personne ayant un tatouage. Cette politique de la poigne de fer a fait en sorte qu'il est difficile pour d'anciens membres de gangs de commencer une nouvelle vie ».¹⁸

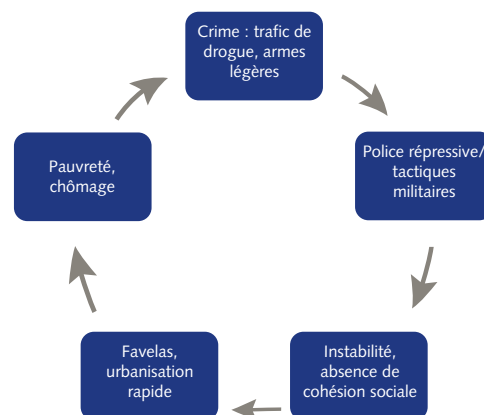
des modèles militaires sans aucun moyen de recours, soient-ils intérieurs ou extérieurs.¹⁴ Le manque de professionnalisation des forces policières, professionnalisation qui devrait comprendre un entraînement moderne, des salaires convenables, des critères de rendement et des récompenses selon le mérite, a contribué à donner d'eux une image de gens corrompus et inefficaces aux yeux du public.¹⁵ Elles n'ont souvent pas assez d'entraînement, d'équipement et de mobilité pour s'occuper de manière efficace des groupes criminels organisés.¹⁶ En conséquence, plusieurs font usage des politiques répressives *mano duro* (poigne de fer), de force excessive et d'extorsion.¹⁷

L'incapacité ou le manque de volonté de la police de se démocratiser est un facteur d'une importance considérable si elle veut rétablir son lien avec la collectivité. À l'heure actuelle, il existe une profonde méfiance à l'égard de la police. Ce lien est essentiel puisque la qualité du maintien de l'ordre est directement liée au niveau d'engagement civique.¹⁹ Ainsi, le fait de responsabiliser la société civile peut, à son tour, créer un environnement qui favorise l'existence d'une force policière davantage habilitée et responsable.

L'engagement à long terme représente une approche globale en ce qui a trait à la réforme de la police. Dans le cadre de cette stratégie, on générerait entre autres l'idée selon laquelle une police efficace peut respecter les droits de la personne, promouvoir un changement d'organisation plus dynamique et être davantage à l'écoute des gens, et favoriser la confiance mutuelle entre elle et la collectivité.²⁰

Les répercussions de la violence urbaine sur les jeunes

Il est important de noter que les enfants et les adolescents sont plus durement touchés par la violence urbaine. Ils sont victimes d'homicides et de crimes violents, obligés de vivre dans la peur. La pauvreté se perpétue dans les quartiers pauvres surpeuplés où l'éducation fait défaut de même que les possibilités d'emploi. Cette culture de la violence et des familles brisées donne lieu à de nombreux cas de violence familiale.²¹ Perdant de plus en plus espoir en l'avenir, nombre de gens ont peu confiance dans les institutions publiques et la démocratie.



Les enfants et les adolescents défavorisés sont des cibles idéales pour les gangs. À titre d'exemple, de 5 000 à 6 000 enfants et adolescents prennent part au trafic de drogues à Rio de Janeiro pour le compte de trois gangs.

14 Elizabeth Leeds, « Serving States and Serving Citizens: Halting Steps toward Police Reform in Brazil and Implications for Donor Intervention », 17(1) *Policing and Society*, p. 21, mars 2008

15 Hinton, *supra*, note 12.

16 Lucia Dammert et John Bailey, « Police Force Reform and Military Participation against Delinquency », 1(19) *Revista Fuerzas Armada y Sociedad*, p. 13 (traduit vers l'anglais par Sin-Yin Antonela Andreani Chia), janvier/juin 2005

17 Margaret Shaw, « What is the Role of Policing in Endemic Urban Violence ». Article présenté à la 2^e conférence « Human Security and Cities », Vancouver, Colombie-Britannique, les 3 et 4 mars 2008, p. 1.

18 Grace et Moore, *supra*, note 9, p. 3.

19 *Ibid.*

20 Leeds, *supra*, note 13, p. 26.

21 Caroline Moser, « Urban violence and insecurity: An Introductory Roadmap », 16(2) *Environment and Urbanization*, p. 8, 2004.

Ces jeunes gens sont armés et participent à des bagarres avec des gangs rivaux et la police.²² Des enfants et des adolescents sont également utilisés comme guetteurs et informateurs pour les membres de gangs et deviennent impliqués dans la criminalité de rue à un jeune âge. Leur affiliation à un gang peut en faire des cibles de gangs rivaux et ils peuvent devoir subir les tactiques répressives de la police. Ces jeunes gens ont un avenir sombre, un avenir qui peut les conduire en prison ou à une mort dans la rue. En ce sens, les enfants et les adolescents subissent les conséquences de la violence extrême à la fois comme victimes et comme auteurs.²³

L'importance pour le Canada

Le Canada a intérêt à ce que le continent américain soit à la fois un endroit sûr et prospère. La violence urbaine menace tant le commerce que les droits de la personne et les pratiques démocratiques dans la région. Mais au delà de ces importantes préoccupations, il existe un rapport insidieux entre les gangs de narcotrafiquants d'Amérique latine et des Caraïbes et le trafic de narcotiques illégaux au Canada. Le commerce de la drogue qui alimente la violence urbaine sur le continent américain a également pénétré nos frontières. Parvenues au Canada, ces drogues illicites en provenance des Amériques alimentent la criminalité de rue et favorisent les activités des gangs dans les villes canadiennes.

La cocaïne représente une source de revenus importante pour les gangs et les groupes armés qui perpétuent la violence urbaine. Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la Colombie produit la moitié (50 %) de la cocaïne dans le monde, suivie du Pérou (33 %) et de la Bolivie (18 %). Le Pérou et la Bolivie produisent surtout de la pâte de coca. Seule la Colombie produit du chlorhydrate de cocaïne, la principale substance importée au Canada.²⁴

La cocaïne et l'huile de cannabis qui entrent au Canada alimentent la violence urbaine aux Amériques et les activités criminelles au Canada. En 2006, on a saisi au Canada 2 676 kilos de cocaïne colombienne évalués à 107 millions \$ en terme de revente dans la rue

Pour atteindre le Canada, les trafiquants de drogues liés à des gangs d'Amérique latine et des Caraïbes étendent leur influence et leurs itinéraires dans la région. Le Service canadien de renseignements criminels a remarqué cette expansion du trafic de drogues à destination du Canada :

*« La majorité de la cocaïne consommée au Canada provient d'Amérique du Sud et est introduite soit directement au Canada ou à travers un ou plusieurs pays de transit. Les Caraïbes sont une importante région de transit pour la cocaïne introduite au Canada. La Jamaïque et Haïti étaient les principaux points de transit identifiés dans le cas de la cocaïne saisie aux points d'entrée au Canada, suivis d'autres îles, notamment Sainte-Lucie, Saint-Martin et Curaçao ».*²⁵

La cocaïne arrive au Canada en transitant par des pays comme le Venezuela, l'archipel des Caraïbes, le Mexique et les États-Unis. En 2006, on a saisi au Canada quelque 2 676 kilos de cocaïne colombienne évalués à 107 millions \$ en terme de revente dans la rue.²⁶ De 2004 à 2006, 1,6 tonne représentant 40 % de toute la cocaïne saisie

22 L. Dowdney, « Understanding Urban Violence in Rio de Janeiro and Beyond » in M. Hawrylak et W. McAvoy, éd., *Human Security for an Urban Century: Local Challenges, Global Perspectives*, Ottawa, Affaires étrangères et Commerce international, p. 46, 2006.

23 E. Chavarría et Quirós, A. « The Face of Urban Violence in Central America », sur le site Internet de l'Arias Foundation for Peace and Human Progress à l'adresse <www.arias.or.cr/download/INGLES.pdf>.

24 GRC, *Rapport sur la situation des drogues illicites au Canada — 2006. 2007*. Extrait en ligne le 17 mars 2008 à l'adresse <http://www.rcmp-grc.gc.ca/drugs/pdf/drug_situation_2006_f.pdf>.

25 Service canadien de renseignements criminels, *Rapport annuel 2005*. Extrait en ligne à l'adresse <http://www.cisc.gc.ca/annual_reports/annual_report2005/cocaine_2005_f.htm>.

26 GRC, *Rapport sur la situation des drogues illicites au Canada*, supra, note 24.

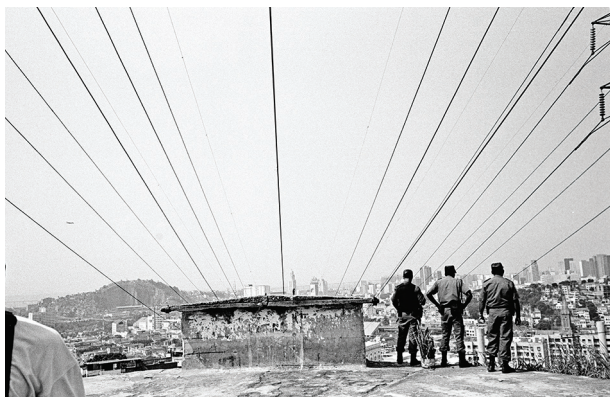
aux points d'entrée canadiens provenait des États-Unis et la plupart des saisies avaient été effectuées à des postes frontaliers terrestres.²⁷

En 2000, moins de 7 % de toute l'héroïne saisie par la GRC aux points d'entrée du Canada provenait des Amériques. Mais entre 2004 et 2006, 20,7 % de l'héroïne saisie provenait du Mexique et de la Colombie.²⁸ Ces dernières années, la proportion d'héroïne arrivant au Canada de l'Amérique latine a triplé et cette tendance se poursuit. Les organisations criminelles latino-américaines ont saisi le contrôle d'une partie importante de l'héroïne sur le marché canadien tout en dominant le trafic de cette drogue aux États-Unis. Ces groupes approvisionneront de plus en plus le Canada, et on s'attend à ce qu'une grande partie de cette héroïne passe par les États-Unis.

D'après la GRC, presque toute l'huile de cannabis introduite en contrebande au Canada provient de la Jamaïque. La GRC a également saisi 1,5 tonne d'huile de cannabis dont 99 % provenait également de la Jamaïque.²⁹ De 2004 à 2006, la GRC a saisi 2,4 tonnes de marijuana à des points d'entrée canadiens, dont 85,3 % provenaient de la Jamaïque. Des avions commerciaux et des avions de passagers, de même que des navires porte-conteneurs ont été utilisés pour introduire ces drogues au Canada, et les profits sont repartis en Jamaïque.³⁰ Souvent, ces substances pénètrent en contrebande par l'aéroport international Pearson de Toronto.³¹

Une occasion pour le Canada

Au cours des dernières années, le Canada a commencé à mettre en œuvre certaines mesures aux Amériques afin de contribuer à apporter paix et stabilité à Haïti et en Colombie. Ce sont des pas dans la bonne direction, mais il faut faire bien davantage.



© Diego Levy Rio de Janeiro

Depuis février 2004, le Canada a joué un rôle important en Haïti pour ramener la sécurité au sein de ce pays des Caraïbes. Des policiers, des militaires et des agents des services correctionnels canadiens y sont déployés dans le cadre de la MINUSTAH (Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti). Le gouvernement du Canada travaille en collaboration avec les collectivités de l'endroit par le biais de la Commission nationale sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion de l'ONU dans le but d'aider à diminuer la violence dans les collectivités haïtiennes, et il contribue également à certains projets de développement d'infrastructure.³² En conséquence, il existe dans la région une certaine expertise dont on pourrait se servir pour avoir une incidence encore plus grande sur les questions liées à la violence urbaine.

27 Sécurité publique Canada, *Frontière canado-américaine – Évaluation de la menace liée à la drogue 2007*. 2008. Extrait en ligne le 18 mars, 2008 à l'adresse <http://www.publicsafety.gc.ca/prg/le/oc/_fl/us-canadian-report-drugs-fra.pdf> .

28 *Ibid.*

29 *Ibid.*

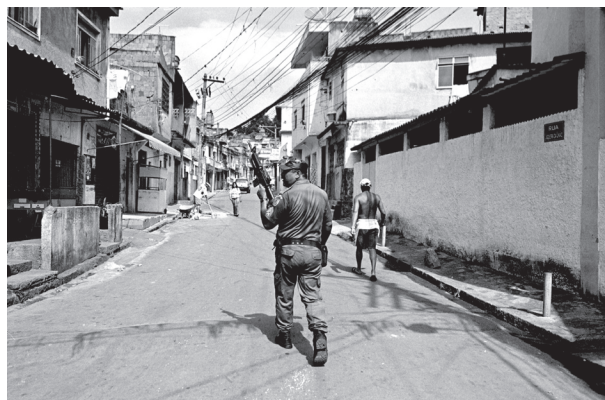
30 GRC, *Rapport sur la situation des drogues illicites au Canada*, *supra*, note 24.

31 *Ibid.*

32 Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Canada-Haïti : main dans la main pour un avenir meilleur*, Ottawa, Groupe Communication. 2007. Extrait en ligne le 17 mars 2008 à l'adresse <http://geo.international.gc.ca/cip-pic/current_discussions/reconstructinghaiti-fr.aspx> .

Au Canada, le public souhaite que le pays devienne un meilleur voisin pour les pays des Amériques. Dans le cadre d'un récent sondage Léger Marketing, on a demandé à 1 500 Canadiens à quelles régions du monde on devrait accorder priorité. Alors que l'Afghanistan recevait un soutien de 62 % de la part des répondants, 67 % et 75 %, respectivement, des répondants favorisaient les Caraïbes et l'Amérique latine.

Non seulement la violence urbaine constitue-t-elle l'enjeu le plus urgent en matière de sécurité aux Amériques, mais le fait de ne pas aborder ce problème aurait des répercussions négatives sur les possibilités économiques dans la région. Une économie prospère repose sur la prévisibilité, la primauté du droit, la sécurité, la capacité humaine et l'infrastructure; et tous sont menacés par la violence urbaine.

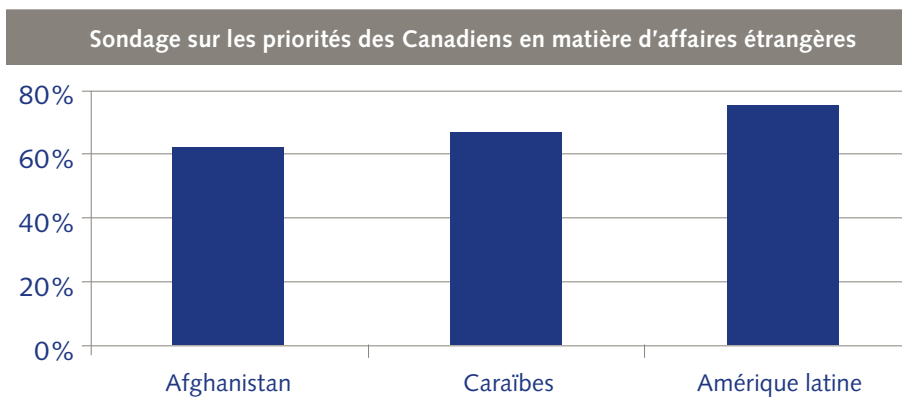


© Diego Levy Rio de Janeiro

L'ampleur de la violence urbaine découle en partie de l'échec des institutions et des méthodes démocratiques. La corruption et les infractions aux droits de la personne perpétrées par les institutions de l'État ont tendance à aggraver le problème. Qui plus est, lorsque la démocratie évite de régler les problèmes urgents, on ne doit pas s'étonner que les gens commencent à perdre foi dans les méthodes et les institutions démocratiques.

Le problème que constitue la violence urbaine aux Amériques exige une réaction. Si le Canada souhaite devenir un chef de file dans la région, alors il doit consacrer ses vastes ressources à la résolution de ce problème.

Figure 2



Source: FOCAL, Léger Marketing, October 2007.

III. Recommandations : faire face à la violence urbaine aux Amériques

Le Canada a l'occasion de jouer un rôle de chef de file en combattant la violence urbaine aux Amériques. Nous recommandons donc que le Canada s'attaque à la guerre silencieuse que constitue la violence urbaine aux Amériques :

- en augmentant les réactions contre la violence urbaine au niveau local par le biais d'une contribution à la réforme de la police et des autres institutions;
- en mettant fin au cycle de la violence au moyen de programmes communautaires;
- en agissant sur un facteur principal de la violence urbaine, à savoir le commerce des narcotiques illégaux.

1. Augmenter les réactions contre la violence urbaine au niveau local en contribuant à réformer la police et les autres institutions

Il arrive trop souvent que les forces policières et de sécurité aux Amériques se retrouvent mal équipées et mal préparées pour réagir aux problèmes compliqués et dangereux suscités par la violence urbaine dans la région. Les institutions militaires et judiciaires sont également des intervenants importants lorsqu'il s'agit de régler ces problèmes, mais ces recommandations mettront l'accent sur la police en tant qu'organisme de première ligne auquel on s'adresse le plus directement pour régler les problèmes que génère la violence urbaine.

Le gouvernement canadien devrait appuyer les initiatives aux Amériques visant à :

- trouver, former et déployer des spécialistes canadiens en matière de maintien de l'ordre afin de favoriser un mentorat technique efficace;
- soutenir les projets qui favorisent la démocratisation des institutions responsables de la sécurité publique. Ces projets devraient comporter un appui en faveur d'une réforme au niveau local ou municipal de même que fournir des possibilités de formation au Canada pour les professionnels du maintien de l'ordre en provenance des Amériques;
- financer les projets communautaires de maintien de l'ordre qui tissent des liens entre la police et les citoyens.

Il est nécessaire de procéder à une réforme pour renouer la relation entre le gouvernement et ses citoyens en s'écartant de ces pratiques répressives qui ont constitué la réaction traditionnelle à la violence urbaine.³³ On peut définir le maintien démocratique de l'ordre comme étant « la conformité des mesures relativement au droit; l'adhésion à des normes internationales en matière de droits de la personne, en particulier les droits politiques; le fait de rendre des comptes à une autorité externe en se fondant sur la capacité de recueillir des renseignements concernant les activités opérationnelles et la volonté de le faire; et un esprit d'ouverture face aux citoyens ordinaires. »³⁴

Le Canada a la possibilité d'être une source d'assistance technique pour les institutions de sécurité publique, y compris la police et l'armée. Cette assistance peut être dispensée tant au niveau national et municipal

33 Leeds, *supra*, note 13, p. 25-26.

34 David Bayley, *Changing the Guard: Developing Democratic Police Abroad*, Oxford, Oxford University Press, p.23, 2006.

que communautaire. Cette aide n'est pas nécessairement une recette pour le changement; elle doit répondre aux enjeux et aux besoins locaux.

Le Canada peut assumer un rôle de chef de file en enjoignant ses partenaires bilatéraux et multilatéraux à créer un bassin de spécialistes du maintien de l'ordre. Non seulement les partenariats multilatéraux renforceront-ils notre participation, mais ils feront appel à plus de spécialistes régionaux. À titre d'exemple, cette approche a porté fruit dans le domaine de la réforme judiciaire par l'entremise du Centre d'études de la justice aux Amériques (JSCA), un organisme que finance l'ACDI.³⁵ Le Canada peut tirer parti du rôle qu'il a déjà joué en Haïti en établissant des partenariats avec la GRC et Services correctionnels Canada dans le but de former et de déployer des agents de police et des mentors correctionnels qui peuvent fournir une aide technique sur le terrain. Ce partenariat contribuera à renforcer les pratiques démocratiques en matière de maintien de l'ordre.

CANADEM, la réserve civile canadienne, peut assumer un rôle plus important en favorisant l'établissement de programmes de mentorat avec la police et l'armée si elle bénéficie d'un appui constant. **On devrait renforcer ce groupe de spécialistes sur la primauté du droit, la gouvernance et les droits de la personne ainsi que sur la sécurité. Les membres de la réserve peuvent obtenir une formation axée spécifiquement sur les enjeux concernant les Amériques.**

On encourage la professionnalisation de la police en établissant un lien avec les institutions d'enseignement.³⁶ Ce lien peut susciter de nouvelles méthodes de formation et d'évaluation de la police tout en s'éloignant du modèle militaire traditionnel. **Dans le cadre de ce partenariat, le Canada peut servir de facilitateur soit en partageant des possibilités de formation avec les institutions canadiennes, soit en appuyant des spécialistes locaux ou régionaux.**

Le Canada peut également participer en finançant des projets qui incitent à l'engagement civique et aux partenariats communautaires. Les projets communautaires de maintien de l'ordre ont connu quelques succès et peuvent encourager la police à œuvrer avec, et non contre, les collectivités. Cette méthode favorise une approche locale attentive aux besoins sur le terrain.³⁷

2. Mettre fin au cycle de la violence au moyen de programmes communautaires

Les enfants et les adolescents piégés dans les cycles de violence et de pauvreté n'ont souvent que peu d'espoir de s'en sortir. Le gouvernement du Canada devrait assumer un rôle de chef de file en contribuant à fournir de nouvelles possibilités aux jeunes qui participent à la violence urbaine ou qui en sont victimes :

- le Canada peut jouer un rôle de chef de file en appuyant les programmes communautaires qui ciblent les jeunes fortement à risque et en favorisant des solutions de rechange à l'adhésion à un gang;
- le Canada peut établir des partenariats avec des organismes comme le ROCA, un organisme international qui a connu du succès en s'engageant à desservir les jeunes qui ont perdu leurs droits civiques.

ROCA, un organisme non-gouvernemental établi à Boston, fournit un modèle exemplaire en ce qui concerne les « relations transformationnelles » pour les jeunes à risque élevé. Une relation transformationnelle s'entend de l'établissement d'une relation au niveau communautaire qui fournit la structure et le soutien nécessaires à un individu pour qu'il puisse considérablement modifier ses modèles de comportement. Le modèle de changement de ROCA est fortement enraciné dans des processus de rétablissement. Depuis sa création en 1998, le ROCA est devenu une organisation adaptative, efficace qui favorise l'entrepreneuriat et s'est forgé une excellente réputation

35 Justice Studies Centre of the Americas, en ligne à l'adresse <http://www.cejamericas.org>.

36 Leeds, *supra*, note 13.

37 Shaw, *supra*, note 17.

par son travail multiculturel réussi auprès de jeunes gens à risque très élevé. On a sollicité le ROCA aux niveaux régional, national et international pour son modèle d'intervention.

Le modèle de ROCA visant à établir des relations transformatives se fonde sur cinq méthodes stratégiques :

1. un travail de rue et de sensibilisation permanents;
2. des relations transformatives;
3. des cercles de conciliation;
4. des possibilités d'acquiescer des connaissances élémentaires, une éducation, un emploi;
5. la mise à contribution des institutions qui font partie de la vie des jeunes gens.

On utilise ces méthodes pour obtenir la participation des jeunes ainsi que d'autres intervenants importants à un processus de changement qui leur donne la possibilité d'accroître leurs connaissances, attitudes et comportements positifs au fil du temps et par étapes, ce qui permet aux jeunes et aux jeunes adultes de devenir autonomes et de vivre à l'abri du danger. Le processus ROCA est fondé sur la théorie du changement décrite dans le tableau qui suit.

Figure 3 : Aperçu des étapes du changement

CONCEPT	DÉFINITION	APPLICATION
PRÉ- CONTEMPLATION	N'est pas conscient du problème; n'a pas songé à changer « <i>Toute cette étape concerne la négation – 'Je n'ai pas besoin d'aide, il n'est pas nécessaire que je change' »</i> »	Accroît la conscience de la nécessité de changer, personnalise l'information sur les risques et les avantages
CONTEMPLATION	Songe à changer, dans un proche avenir « <i>Toute cette étape concerne la possibilité – 'Je pourrais peut-être faire autre chose' »</i> »	Motive, encourage à ébaucher des plans précis
PRÉPARATION, DÉCISION, DÉTERMINATION	Se prépare à modifier ses plans en se fixant des objectifs progressifs « <i>Toute cette étape concerne la réflexion sur ce qu'une personne pourrait faire différemment »</i> »	Aide à élaborer des mesures concrètes
ACTION	Mise en œuvre de plans précis « <i>Toute cette étape concerne le changement réel »</i> »	Aide au moyen de la rétroaction, de la résolution de problèmes, du soutien social, du renforcement
MAINTIEN	Poursuite des mesures souhaitables ou répétition des étapes périodiques recommandées « <i>Toute cette étape concerne le changement de comportement au moins 50 % du temps »</i> »	Aide à faire face à la situation, rappels, trouver des solutions de rechange, éviter les glissements/rechutes (au besoin)

Le modèle utilisé par le ROCA fonctionne parce que, plutôt que d'être une « solution improvisée », il s'agit d'un processus visant à établir des partenariats avec des clients et d'autres organismes afin d'aider à élaborer et à mettre en œuvre des solutions locales pour faciliter le rétablissement de la clientèle.

En 2008, le ROCA prévoit desservir 600 jeunes gens par l'entremise de relations transformatives, de 150 à 200 autres jeunes par le biais de divers services et encore 20 000 autres par le biais d'autres activités de sensibilisation communautaires. Les résultats des programmes du ROCA ont été fort encourageants. Au sein d'une

cohorte de 108 jeunes gens qui ont participé au programme de prévention de la violence et de la toxicomanie, l'usage de la marijuana a chuté de 68,8 % au moment d'adhérer au programme à 43,6 % après une année. De même, l'usage des boissons alcooliques a diminué de 81,8 % à 50 %; le tabagisme, de 81,5 % à 43,6 %; le crack, de 49,3 % à 3,3 %, l'héroïne, de 52,1 % à 3,2 %. Fait peut-être plus important encore, tous les jeunes gens qui avaient affirmé faire l'usage d'inhalants (52,2 % des participants), de LSD (56,5 % des participants) et d'amphétamines (50,7 % des participants) ont déclaré lors de l'évaluation qui a suivi douze mois plus tard qu'ils ne faisaient plus usage de ces substances.

Les programmes du ROCA se sont également révélés extrêmement rentables en investissant une moyenne de 4 880 \$ par jeune. Ce chiffre se compare favorablement aux autres coûts pour la collectivité, des coûts que le *Journal of Criminology* a estimés entre 250 000 \$ et 2 000 000 \$ pour le soutien social et l'incarcération au cours d'une vie entière.

Il faut obtenir l'engagement des collectivités ravagées par l'épidémie de la violence urbaine envers des solutions locales. **Le Canada peut assumer un rôle de chef de file en aidant à intervenir dans la vie des jeunes à risque très élevé qui participent à la violence urbaine, aux activités des gangs et au commerce de la drogue.** Il importe tout particulièrement d'obtenir l'adhésion des jeunes qui sont incapables de se conformer aux exigences de l'éducation traditionnelle et des services sociaux, et de ceux qui ont besoin d'une attention bienveillante, créatrice et personnalisée.

Pour y parvenir, **le Canada devrait mettre en place ses propres ressources pour aider les jeunes ayant perdu leurs droits civiques à briser le cycle de la violence et à œuvrer en partenariat avec des organismes comme le ROCA dans le but de créer et de soutenir des programmes aux Amériques.**

3. Agir sur un facteur principal de la violence urbaine : le commerce des narcotiques illégaux

Les recettes découlant des drogues vendues au Canada représentent une importante source de revenus pour les gangs qui alimentent la violence urbaine aux Amériques. Pour endiguer l'importation de drogues au Canada, le gouvernement canadien devrait :

- collaborer avec les pouvoirs locaux afin de renforcer le contrôle des passagers sur place dans les aéroports de même que le contrôle des bagages et des marchandises à destination du Canada dans le but de mettre un terme aux tentatives d'importation à la source et diminuer ainsi la quantité de drogues introduites en contrebande au Canada;
- créer une équipe spéciale d'enquête qui se pencherait sur le flux croissant d'héroïne entrant au Canada en provenance des Amériques. On devrait mettre sur pied un projet régional entre la GRC, la U.S Drug Enforcement Administration (DEA) et d'autres organismes régionaux pertinents de même que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) afin de régler ce problème de plus en plus grave.

Il incombe à la GRC de diminuer l'importation de drogues à partir de pays qui produisent ces substances illicites. Les principales drogues importées au Canada à partir des Amériques sont la marijuana, l'huile de cannabis, la cocaïne et l'héroïne.



© Diego Levy Medellin

Presque toute la marijuana et l'huile de cannabis entrées en contrebande au Canada provenaient de la Jamaïque et ces substances illicites sont le plus souvent importées sur des vols commerciaux entre la Jamaïque et le Canada.³⁸

En conséquence, **nous recommandons que la GRC collabore davantage avec les autorités jamaïcaines pour renforcer le contrôle des passagers sur place dans les aéroports jamaïcains ainsi que le contrôle des bagages et des marchandises à destination du Canada afin de bloquer les tentatives d'importation à la source et réduire ainsi la quantité de drogues introduites en contrebande au Canada.** En collaboration avec les pouvoirs locaux, on pourrait étendre les contrôles frontaliers canadiens sur place dans les aéroports jamaïcains pour les passagers et pour les vols à destination du Canada en ayant recours aux mêmes technologies qui existent aux points d'entrée canadiens pour détecter la marijuana et l'huile de cannabis. Si cette stratégie porte fruit en Jamaïque, on pourrait alors appliquer une méthode semblable aux autres drogues ainsi qu'aux

pays qui représentent une source importante ou un lieu de transit.

La cocaïne introduite par contrebande au Canada transite par plusieurs pays, y compris les États-Unis, et de nombreux moyens de transport sont utilisés. Plusieurs initiatives bilatérales entre la GRC et la U.S. Immigration and Customs Enforcement (ICE) comme les « Border Enforcement Security Task Forces » existent déjà pour répondre à ce problème.³⁹

Nous recommandons que la GRC augmente les mesures visant à régler ce problème à sa source, soit les producteurs colombiens de chlorhydrate de cocaïne, le principal produit importé au Canada.⁴⁰

Le *Plan Colombie* comporte des programmes visant

à remplacer les champs des cultivateurs de coca par des champs d'autres cultures.⁴¹ Théoriquement, ce projet pourrait contribuer à diminuer les approvisionnements en cocaïne sur le marché, mais en pratique, les FARC, un groupe rebelle colombien, continuent de forcer les cultivateurs ruraux à faire pousser des plants de coca.⁴² Le gouvernement canadien devrait soutenir les efforts pour faire en sorte que les fermiers colombiens soient libres de faire pousser d'autres plantes.

Ces dernières années, les organisations criminelles latino-américaines ont saisi le contrôle d'une partie importante de l'héroïne sur le marché canadien. Ces groupes approvisionneront le Canada en héroïne provenant du



© Diego Levy Rio de Janeiro

38 GRC, *Rapport sur la situation des drogues illicites au Canada*, supra, note 24.

39 Sécurité publique Canada, supra note 27.

40 GRC, *Rapport sur la situation des drogues illicites au Canada*, supra note 24.

41 Colombie, Présidence de la république de Colombie, Bogota, *Plan Colombia: Plan for Peace, Prosperity, and the Strengthening of the State*. 1999. En ligne sur le site de la United States Institute of Peace à l'adresse <http://www.usip.org/library/pa/colombia/adddoc/plan_colombia_101999.html>.

42 S. Johnson, « Helping Colombia Fix its Plan to Curb Drug Trafficking, Violence, and Insurgency », The Cullom Davis Institute for International Studies. 2007. En ligne sur le site de The Heritage Foundation on Latin America Issues à l'adresse <<http://www.heritage.org/Research/LatinAmerica/BG1435.cfm>>.

Mexique et de la Colombie, et on s'attend à ce que la contrebande d'héroïne introduite au Canada par les États-Unis augmente.⁴³

Nous recommandons que la GRC mette sur pied une équipe d'enquête spéciale pour étudier ce phénomène dans le but de mettre un terme à sa croissance. On devrait créer un projet bilatéral entre la GRC et la U.S. Drug Enforcement Administration (DEA) afin de combattre ce nouveau fléau.

Pour mieux comprendre la situation, on devrait étendre les opérations conjointes au Mexique sous l'égide du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité ainsi qu'à la Colombie en travaillant avec la GRC dans le cadre de son Initiative de coopération antidrogue avec l'étranger, à qui il incombe d'améliorer la collaboration avec les pays en développement.

Conclusion

Le Canada a l'occasion de redéfinir sa présence dans le monde en assumant un rôle de chef de file dans la crise de la violence urbaine. Sa participation pourrait englober un nouveau modèle d'engagement du Canada à l'étranger, une participation qui s'éloigne des programmes improvisés centrés à Ottawa vers des solutions qui tiennent compte des réalités sur le terrain.

Cette approche à trois volets visant à contrer la violence urbaine peut établir un lien entre l'expertise canadienne et les programmes locaux pertinents. Elle englobe à la fois des stratégies de prévention et des stratégies de traitement. En prenant part de manière dynamique à ces partenariats, le Canada peut commencer à redéfinir son rôle de chef de file sur le continent américain.

43 Sécurité publique Canada, *supra*, note 27.

Remerciements

Nous aimerions remercier Samuel Belzberg et Jack Blaney, les fondateurs et membres d'Action Canada qui nous ont permis de participer au programme de bourses et grâce à qui ce projet a pu être réalisé.

Nous remercions plus particulièrement Flavie Major, directrice-adjointe à la Direction des affaires interaméricaines et de la politique régionale d'Affaires étrangères et Commerce international Canada, pour ses conseils pendant toute la préparation de ce rapport. Nous remercions également Carlo Dade et Molly Baldwin d'avoir participé aux consultations pendant l'ensemble du projet. Les recommandations que contient ce rapport découlent de consultations auprès de nombreuses personnes impliquées dans cette cause; nous les remercions du temps qu'elles y ont consacré et de leurs précieux commentaires.

Photographies

Les photographies que contient ce rapport sont du photographe argentin Diego Levy. Elles font partie de l'exposition primée de photos journalistiques intitulée « Blood ». Cette collection illustre à quel point les images de violence urbaine « font partie d'une réalité quotidienne terrifiante » dans les villes d'Amérique latine. Elles sont présentées avec la permission de l'auteur. (www.diegolevy.com)

Références bibliographiques

- Anonyme. *Intervention for high-risk youth: applying evidence-based theory and practice to the work of Roca*. Crime and Justice Institute, Boston, 2006.
- Boston Crime and Justice Institute, *Intervention for high-risk youth: applying evidence-based theory and practice to the work of Roca* (2006), extrait en ligne le 13 avril 2008 à l'adresse <<http://www.rocainc.org/pdf/pubs/InterventionsforHighRiskYouth.pdf>>.
- Bagley, B., « Globalisation and Latin American and Caribbean Organised Crime », 6(1) *Global Crime*, p. 32, 2004.
- Baldwin, M., *Business Plan*, Boston, Roca, 2008.
- Bayley, David, *Changing the Guard: Developing Democratic Police Abroad*. Oxford, Oxford University Press, 2006.
- Bernier, Maxime, ministre des Affaires étrangères, « Le Canada et les Amériques : définir le ré-engagement des Amériques » (Notes pour une allocution présentée devant le Centre de droit et de politique commerciale et la Fondation canadienne pour les Amériques, le 13 mars 2008. Extrait en ligne le 17 mars 2008 à l'adresse <http://w01.international.gc.ca/minpub/Publication.aspx?isRedirect=True&publication_id=385948&language=F&docnumber=2008/5>.
- Canadian Consortium on Human Security, « Human Security: Cities » (Documents de la 2^e conférence « Human Security: Cities », Vancouver (Colombie-Britannique), les 3 et 4 mars 2008.
- Chavarría, E. et A. Quirós, « The Face of Urban Violence in Central America », The Arias Foundation for Peace and Human Progress à l'adresse <www.arias.or.cr/download/INGLES.pdf>.
- Colombie, Présidence de la République de Colombie, Bogota, *Plan Colombia: Plan for Peace, Prosperity, and the Strengthening of the State*, 1999. En ligne sur le site du United States Institute of Peace à l'adresse http://www.usip.org/library/pa/colombia/adddoc/plan_colombia_101999.html.
- Service canadien de renseignements criminels, *Rapport annuel 2005 – Drogues illicites*, 2005. Extrait en ligne le 15 mars 2008 au CISC à l'adresse <http://www.cisc.gc.ca/annual_reports/annual_report2005/cocaine_2005_f.htm>.
- Dammert, Lucia et John Bailey, « Police Force Reform and Military Participation against Delinquency », 1(19), *Revista Fuerzas Armada y Sociedad*, p. 13 (traduit vers l'anglais par Sin-Yin Antonela Andreani Chia), janvier/juin 2005.
- Davis, Jeff, « Canada's Latin American Policy Vague: Envoys. Embassy », *Embassy Canada's Foreign Policy Newsweekly*, le 14 novembre 2007. En ligne à Embassy à l'adresse <<http://www.embassymag.ca>>.
- Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Fast Talk Report: Endemic Urban Violence*, janvier 2008.

- Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Canada-Haïti : main dans la main pour un avenir meilleur*, Ottawa, Groupe Communication, 2007. Extrait en ligne le 17 mars 2008 à l'adresse <http://geo.international.gc.ca/cip-pic/geo/canada-haiti-fr.aspx?lang_update=1>.
- Dowdney, L., « Understanding Urban Violence in Rio de Janeiro and Beyond » in M. Hawrylak et W. McAvoy, éd., *Human Security for an Urban Century: Local Challenges, Global Perspectives*. Ottawa, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 2006.
- Gouvernement du Canada, communiqué de presse, « Le Premier ministre Stephen Harper signale l'engagement renouvelé du Canada aux Amériques », le 17 juillet 2007. Extrait en ligne le 17 mars 2008 à l'adresse <<http://pm.gc.ca/eng/media.asp?id=1759>>.
- Grace, A. et E. Moore, « Endemic Urban Violence ». Article présenté à la 2^e conférence « Human Security and Cities », Vancouver, Colombie-Britannique, les 3 et 4 mars 2008.
- Hinton, Mercedes, « A distant reality: democratic policing in Argentina and Brazil », 5(1), *Criminal Justice* p. 75, 2005.
- Johnson, S., « Helping Colombia Fix its Plan to Curb Drug Trafficking, Violence, and Insurgency », *The Cullom Davis Institute for International Studies*, 2007, en ligne à The Heritage Foundation on Latin America Issues à l'adresse <<http://www.heritage.org/Research/LatinAmerica/BG1435.cfm>>.
- Justice Studies Centre of the Americas. En ligne à l'adresse <http://www.cejamericas.org>.
- Leeds, Elizabeth, « Serving States and Serving Citizens: Halting Steps toward Police Reform in Brazil and Implications for Donor Intervention » 17(1) *Policing and Society*, p. 21, Mars 2007.
- Moser, Caroline, « Urban violence and insecurity: An Introductory Roadmap », 16(2) *Environment and Urbanization* p. 8, 2004.
- Parlement, « Discours du Trône ». Extrait en ligne le 17 mars 2008 à l'adresse <<http://www.sft-ddt.gc.ca/fra/media.asp?id=1364>>.
- Segal, H. et P. Stollery, *Surmonter 40 ans d'échec : nouvelle feuille de route pour l'Afrique subsaharienne*. Le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères et du Commerce international. 2007. En ligne à l'adresse <http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/com-e/fore-e/rep-e/repafrib07-f.pdf> [cité le 3 avril 2008]
- Parlement, Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères et du Commerce international, « *Surmonter 40 ans d'échec : nouvelle feuille de route pour l'Afrique subsaharienne* », par H. Segal et P. Stollery, 2007. En ligne à l'adresse <<http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/com-e/fore-e/rep-e/repafrib07-f.pdf>> .
- Pérez, Rebeca, « Citizen security, urban violence and youth: the Brazil case », *En la mira – The Latin American Small Arms Watch*. En ligne à l'adresse <<http://www.comunidadessegura.org/?q=en/node/37989>>.
- Sécurité publique Canada, *Frontière canado-américaine – Évaluation de la menace liée à la drogue*. 2007. Extrait en ligne le 18 mars 2008 à l'adresse <http://www.publicsafety.gc.ca/prg/le/oc/_fl/us-canadian-report-drugs-fra.pdf>.

GRC, Sous-direction de la police des drogues. Extrait en ligne le 17 mars 2008 à l'adresse <http://www.rcmp-grc.gc.ca/drugenf/drugs_f.htm>.

GRC, *Rapport sur la situation des drogues illicites au Canada – 2006*, extrait en ligne le 17 mars 2008 à l'adresse <http://www.rcmp-grc.gc.ca/drugs/pdf/drug_situation_2006_f.pdf>.

Shaw, Margaret, « What is the Role of Policing in Endemic Urban Violence ». Article présenté à la 2^e conférence « Human Securities and Cities », Vancouver (Colombie-Britannique), les 3 et 4 mars 2008.

« Soutenir les efforts de paix de la Colombie ». Extrait en ligne le 17 mars à l'adresse <<http://geo.international.gc.ca/cip-pic/library/supportingpeaceincolombia-en.aspx>>.

Willis, G., « Security but not Safety: The Primeiro Comando de Capital and Security in São Paulo ». Article présenté à la 2^e conférence « Human Securities and Cities », Vancouver (Colombie-Britannique), les 3 et 4 mars 2008.

Ce rapport a été préparé dans le cadre du programme de bourses d'Action Canada (www.actioncanada.ca). Action Canada est un partenariat public-privé ayant pour mission de promouvoir l'excellence en matière de leadership dans les secteurs public et privé à l'échelle de tout le Canada. Le rapport a été rédigé par cinq boursiers du programme d'Action Canada et il reflète uniquement leurs points de vue

Violence urbaine – La guerre silencieuse des Amériques :
Une occasion pour le Canada de jouer un rôle de
chef de file

©2008